

mières pensées de l'Éternel, au-dessous de lui comme sa créature, mais infiniment plus élevée que les chœurs angéliques.

Personne ne sera assez osé pour nier que l'union hypostatique ne soit le chef-d'œuvre des merveilles divines, et que tout ce qui en constitue l'essence, tout ce qui en forme la partie intégrante, ne soit supérieur aux biens excellents qui se trouvent dans les ordres de la création. Tel est l'ordre des hiérarchies célestes, que les vertus des chœurs inférieurs se retrouvent éminemment dans ceux qui sont plus rapprochés de Dieu. Les dignités divisées des inférieurs se trouvent supérieurement concentrées dans un chef, un prince et un roi. Ainsi, les vertus de Marie sont infiniment relevées en Jésus, comme dans la Vierge les vertus des anges sont en un degré éminent, sublime. "C'est un principe évident par lui-même, dit Albert-le-Grand, que toutes les vertus accordées aux saints ont été conférées d'une manière plus parfaite à Marie, parce qu'elle est plus rapprochée du Créateur."

IV

La dignité de Mère de Dieu, mise en parallèle avec les dons conférés à Marie, est avec eux dans le même rapport que la forme première avec ses propriétés, et réciproquement les autres grâces, mises en parallèle avec celle-là, sont dans le même rapport que les propriétés avec la forme. Cette dignité l'emporte sur toutes les autres grâces, comme la forme l'emporte sur les propriétés et les qualités qui la manifestent.

Cette liaison, qu'elle a comme Mère, avec Dieu lui donne une dignité infinie que l'on ne rencontre ni dans les anges, ni dans les saints. A juste raison, elle a le premier rang après Jésus. Ses titres de reine des anges, d'impératrice de tous les mondes, ne sont que des titres vulgaires par rapport au nom de mère du Roi des rois.

V

Ce qui est dit de Jésus et est vrai de Marie, doit être dit et vrai de saint Joseph. Avec eux, même prédestination : intimement uni au Verbe incarné, à la Vierge Marie, il était convenable qu'il fût orné des vertus, des grâces proportionnées à sa haute vocation. Partie inté-